



Recours du vendeur

Par melgwen

Bonjour,

Notre acheteur fait faux bond après la date d'échéance de la condition suspensive (à 1 semaine de la signature). Il n'a pas obtenu son prêt (?) et il a fait de fausses déclarations de revenus.

Que pouvons et devons nous faire concrètement et dans quel ordre ?

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement

Par melgwen

Bonjour,

Oui du nouveau mais encore à suivre

Nous ne nous sommes pas laissés faire, avons mis les acheteurs, l'agence immo devant leurs responsabilités...la situation est en passe d'être réglée mais tant que nous n'aurons pas le chèque...!
à suivre

Par jury34

Qu'entendez-vous par les mettre devant leurs responsabilités?

N'hésitez pas si vous avez des questions.

Très cordialement